

De la mixité des publics à la diversité des enfants Points de vue des parents et des adolescents

Editorial

Apprendre à vivre avec les autres !

Le titre du premier chapitre de ce bulletin n°45, issu des résultats de l'enquête conduite par l'observatoire en 2014, prend une ampleur singulière dans un contexte politique marqué par des processus de fragmentation sociale, de stigmatisation de certains groupes, de rejet de la différence et de repli sur soi. Oui, nous avons besoin de vivre avec les autres ! Il se cache derrière cette affirmation un véritable enjeu de société, et ce « vivre-ensemble » souvent convoqué dans les discours des uns et les propos de beaucoup, n'est pas donné a priori, pas plus qu'il ne se décrète. Il est le résultat d'une construction sociale qui s'élabore par l'expérience de « l'Autre ». Et à bien y réfléchir, cet Autre ne se rencontre pas si facilement tant nos relations sociales d'adultes, et celles de nos enfants et adolescents par conséquent, peuvent être conditionnées et parfois contraintes dans des sphères de sociabilités restreintes. L'entre soi est souvent de mise, l'altérité, au pire totalement absente, au mieux limitée à une simple acceptation d'un voisinage pacifique. Dans ce contexte, on peut légitimement se demander : « Comment apprendre l'Autre ? ».

On devrait peut-être aussi aborder la question différemment en se demandant non pas « comment » mais « Où apprendre l'autre ? ». Ce bulletin de l'OVLEJ a pour ambition d'éclairer les dynamiques en jeu au sein des centres de loisirs et colonies de vacances. Ces espaces offrent des opportunités de rencontre et relèvent le défi du « faire-ensemble », en mobilisant concrètement ces deux leviers du « vivre-ensemble ». Ce sont des lieux où se jouent, au sens propre, les relations sociales de demain. Les enfants et les jeunes qui les fréquentent y expérimentent et construisent leurs compétences relationnelles à venir dans un environnement adapté et régulé par des adultes bienveillants. Mais le processus à l'œuvre est d'une extrême complexité. L'OVLEJ tente ici de nous révéler quelques clés explicatives et de compréhension. Bonne lecture...

Luc Greffier, président de l'Ovlej

Cette enquête a été réalisée avec la collaboration et le soutien financier de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, d'Aludéo, du Comité Central d'Entreprise SNCF, de la Fédération Générale des PEP, d'Odcvl, de Temps Jeunes, de Vacances Voyages Loisirs ainsi que la Fédération des Aroéven pour la communication.



Ovlej

01 44 95 81 27 - ovlej@ovlej.fr
21 rue d'Artois – 75 008 Paris
www.ovlej.fr

Association constituée de



Apprendre à vivre avec les autres

Selon des études récentes, les parents sous-estimeraient l'importance de la relation aux autres parmi les bénéfices des loisirs pour leurs enfants (Céroux, Crépin 2011, De Singly 2006). Quand il s'agit de centre de loisirs ou de colonie de vacances, la socialisation de ces derniers est en revanche au cœur de leurs attentes. C'est ce que montrent les résultats de notre dernière enquête conduite en 2014 (Ovlej 2015), confirmant les études précédentes (Ovlej 2013 et 2005). Le premier baromètre des temps et activités péri et extra scolaires lancé par la CNAF fin 2014 (Crépin 2014) relève également l'intérêt des parents pour le rôle du centre de loisirs dans la socialisation de leur enfant¹.

Mais qu'est-ce que la socialisation pour les parents ? Quand ils souhaitent que leur enfant fréquente le centre de loisirs ou parte en séjour collectif pour apprendre à vivre avec d'autres, de quels autres s'agit-il ? Quelle est l'attitude des parents à l'égard de la mixité sociale et culturelle ? Comment comprendre le décalage souvent observé entre une adhésion de principe et les pratiques effectives ?

La tendance à la segmentation des publics et des types de séjours relevée par notre précédente enquête (Ovlej 2013) renvoie en effet aux projets des prescripteurs mais également aux choix des familles. Ce sont ces choix que notre enquête conduite en 2014 a cherché à comprendre. Plus largement, elle s'est attachée à analyser les processus de décision familiale conduisant à l'inscription au centre de loisirs, au départ en mini-camp ou en colo.

Parmi les différents facteurs en jeu, nous nous sommes intéressés aux attentes des parents concernant la socialisation de leur enfant, sa sociabilité et à leur rapport à la mixité sociale et culturelle dans le cadre des accueils collectifs.

Les enfants et les adolescents participant activement aux décisions familiales, nous les avons également interrogés sur leur expérience de la relation aux autres en centre de loisirs et colonie de vacances.

Quand les parents souhaitent que leur enfant fréquente le centre de loisirs ou parte en séjour collectif pour apprendre à vivre avec d'autres, de quels autres s'agit-il ?

Le numéro 44 du Bulletin de l'Ovlej présentait la synthèse des résultats de cette étude, à travers la construction des parcours, d'un type d'accueil collectif à un autre. Ce numéro 45 met en évidence la diversité des conceptions de la socialisation telles qu'elles ont été recueillies dans le cadre de cette enquête.

Encadré 1

Une étude construite en partenariat

Comme la précédente, cette étude est issue d'un travail partenarial. Elle fait suite aux travaux du séminaire organisé en avril 2013, réunissant des chercheurs, des représentants d'associations, de comités d'entreprise et de collectivités locales autour de la thématique de la plus-value éducative et sociale des accueils collectifs de mineurs. Ce travail s'est poursuivi au sein de l'Ovlej-Etudes et recherches de La JPA, avec ses membres, représentants de La JPA et de l'Unat, auxquels se sont associés dans le cadre du comité de pilotage, les partenaires contribuant au financement de l'étude : CNAF, Aludéo, Comité Central d'Entreprise SNCF, Fédération Générale des PEP, Odcvl, Temps Jeunes, Vacances Voyages Loisirs ainsi que la Fédération des Aroéven pour la communication.

Pour constituer l'échantillon (encadré 2), un fichier de 15 000 familles a été constitué grâce à ces partenaires et à la participation des Francas, de la Ligue de l'enseignement, des PEP 28, de la commune de Vitry-sur-seine et de Wakanga.



¹ 68 % des parents ayant inscrit leur enfant au centre de loisirs déclarent l'avoir fait « Pour le socialiser, lui apprendre la vie en

communauté » ; la même raison est invoquée par 61 % des parents ayant inscrit leur enfant à une activité encadrée (Crépin 2014).

Des espaces d'apprentissage de la vie en société

Interrogés sur leurs motivations à inscrire leur enfant au centre de loisirs, en mini-camp ou en colo, les parents placent au premier rang de leurs attentes le plaisir de celui-ci, lié à la découverte d'une diversité d'activités. Puis, parmi les dimensions éducatives proposées par le questionnaire (cf. graphiques 1, 2 et 3), ils mettent en avant la socialisation, au sens de l'acquisition des manières d'entrer ou d'être en relation avec les autres. Trois quarts des parents répondent en effet avoir inscrit leur enfant au centre de loisirs ou en mini-camp « *pour qu'il/elle apprenne à vivre avec d'autres enfants* » (graphiques 1 et 2). Cette proportion atteint 83 % pour le départ en colonie (graphique 3).

La sociabilité amicale s'avère plus secondaire pour les parents, quel que soit le type d'accueil ; en revanche, la forme que peut prendre cette sociabilité varie. Le centre de loisirs offre ainsi à leurs yeux tout autant la possibilité pour leur enfant de partager des temps de loisirs avec ses amis que l'opportunité de nouer de nouvelles amitiés (graphique 1).

Concernant le mini-camp, les parents valorisent plus fortement les relations amicales existantes, probablement parce que cette présence rassure la famille pour ce qui constitue souvent le premier départ en séjour collectif (graphique 2). A l'inverse, ils attendent plutôt des colos une ouverture vers de nouvelles relations (graphique 3).

Trois quarts des parents répondent avoir inscrit leur enfant au centre de loisirs ou en mini-camp, et plus de 80 % en colo, « pour qu'il/elle apprenne à vivre avec d'autres enfants ».

Pour la moitié des parents, la mixité sociale et culturelle représente un enjeu éducatif.

La rencontre avec des enfants issus de milieux sociaux et culturels ne constitue pas en revanche une attente majeure. Mais elle est néanmoins relevée par 44 % des parents pour la fréquentation du centre de loisirs, 45 % pour le mini-camp et 49 % pour le départ en colo.

Pour la moitié des parents, la mixité des publics apparaît ainsi représenter un enjeu éducatif. Qu'en est-il quand on les interroge plus précisément sur les effets de cette mixité pour leur enfant ?

Encadré 2

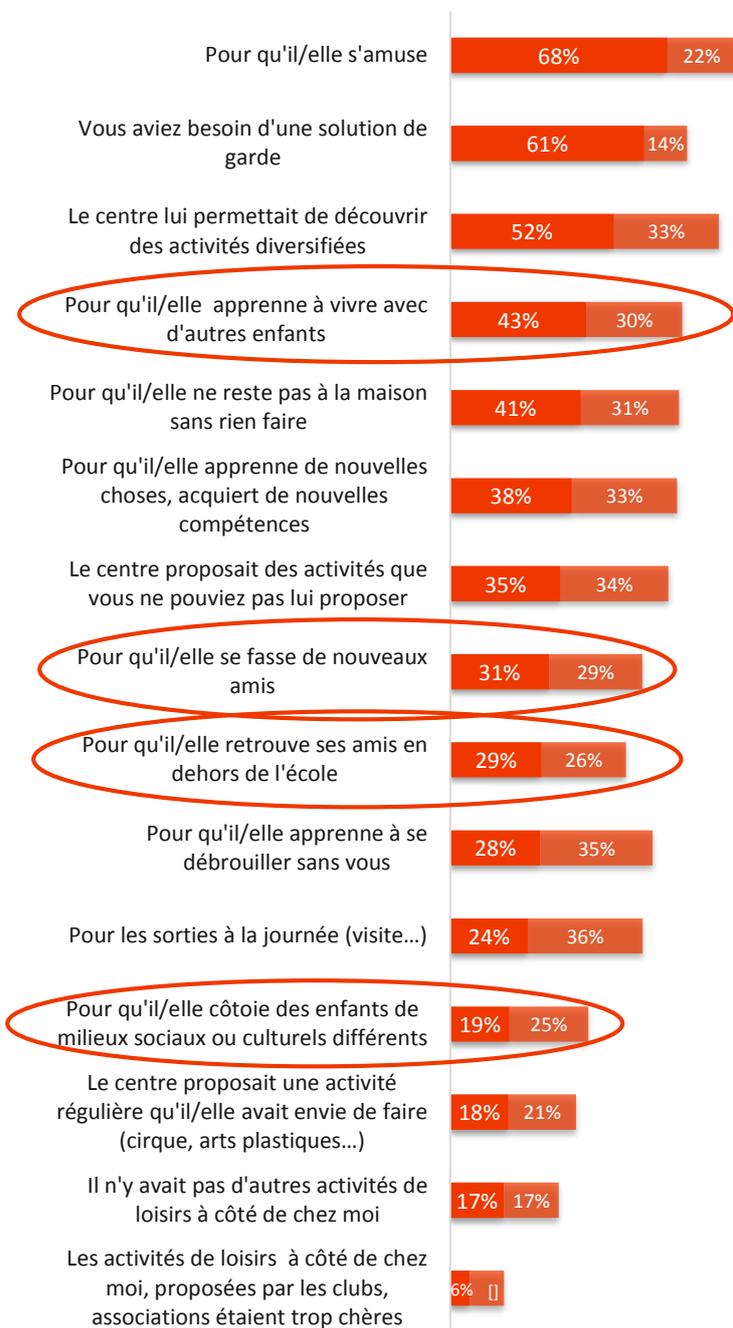
Méthodologie de l'enquête

L'enquête a été réalisée en collaboration avec TMO-régions auprès d'usagers des accueils collectifs ciblés. Une phase exploratoire d'entretiens a été conduite auprès de 9 familles, choisies à partir des critères suivants : âge de l'enfant, lieu de résidence en zone rurale ou urbaine, profession et catégorie socioprofessionnelle des parents (PCS), profil de pratiques (séjour collectif et/ou centre de loisirs). Les entretiens ont été menés avec les parents d'une part, et les jeunes d'autre part.

A partir du fichier d'adresses réuni grâce nos partenaires (encadré 1), 900 familles et 372 jeunes âgés de 11 à 17 ans ont été interrogés par téléphone entre le 4 avril et le 9 mai 2014. Cet échantillon a été constitué et redressé pour être représentatif des usagers des centres de loisirs et des colonies, sur la base des résultats recueillis par l'enquête réalisée fin 2011 auprès d'un échantillon représentatif national de plus de 2 500 familles ayant au moins un enfant âgé de 5 à 19 ans. Cette enquête a notamment permis d'identifier les caractéristiques de ces usagers, le poids respectif des différents types de prescripteurs pour les colonies (famille, comité d'entreprise, collectivité locale, CAF) et la répartition des profils de pratiques parmi la population âgée de 11 à 17 ans.

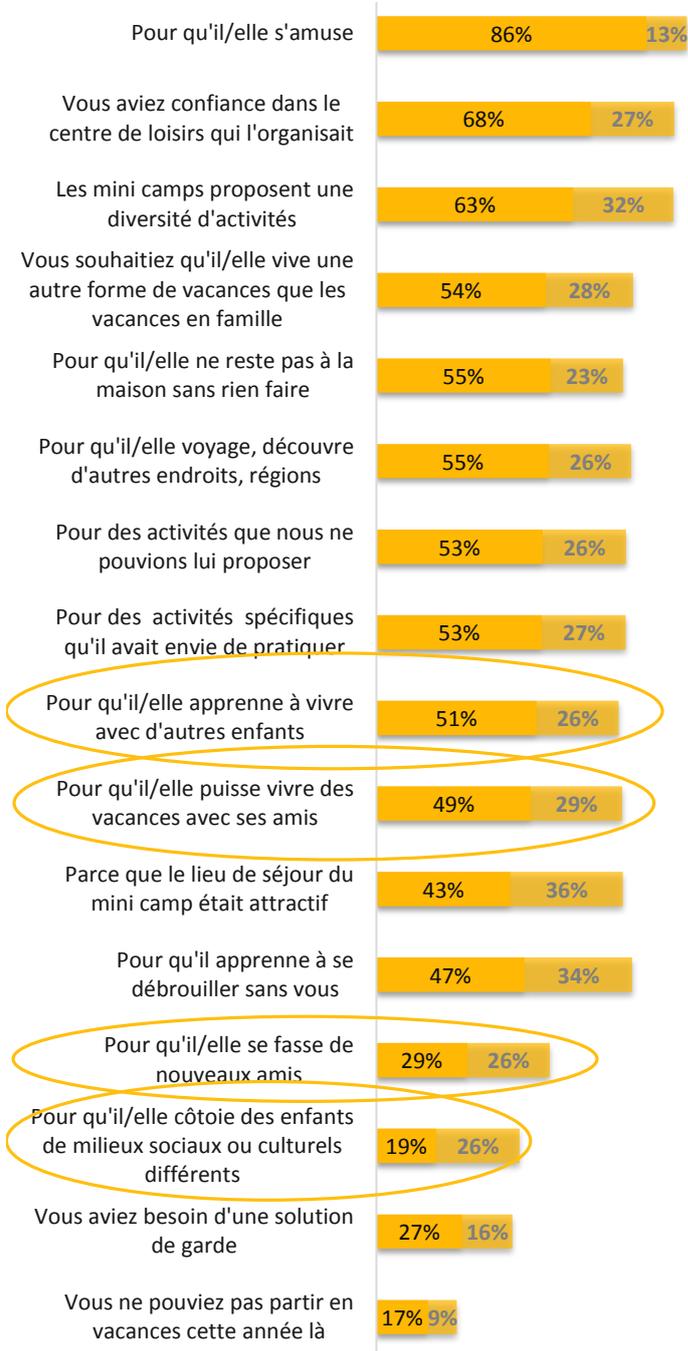
Graphique 1 : **Pour quelles raisons avez-vous inscrit votre enfant au centre de loisirs ?**

Très bonne raison/Bonne raison



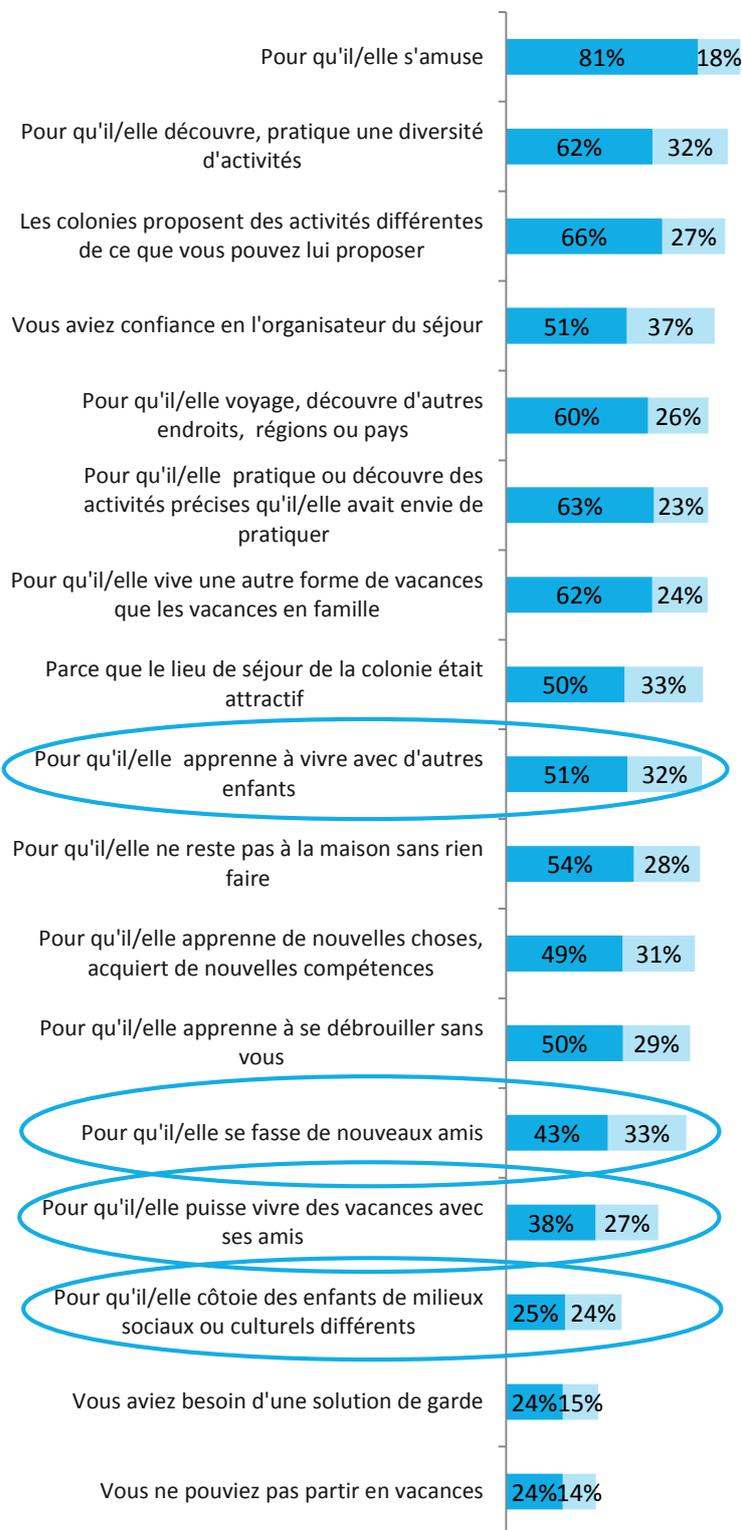
Graphique 2 : **Pour quelles raisons avez-vous inscrit votre enfant en mini-camp ?**

Très bonne raison/Bonne raison



Graphique 3: **Pour quelles raisons avez-vous inscrit votre enfant en colonie de vacances ?**

Très bonne raison/Bonne raison



Les effets de la mixité sociale et culturelle du point de vue des parents

Pour interroger les parents sur les effets de la mixité des publics pour leur enfant, encore faut-il que cette mixité existe ou qu'ils la perçoivent. Nous les avons donc interrogés dans un premier temps sur la composition du public accueilli au centre de loisirs fréquenté par leur enfant. Le cadre de l'enquête ne permettant pas d'élargir le questionnement aux différents types d'accueil, nous avons choisi celui pour lequel les parents ont un contact direct avec le public accueilli.

Leur perception de la composition de celui-ci apparaît s'appuyer sur une réalité, celle du quartier ou du territoire d'implantation de la structure. Parmi les parents usagers des centres de loisirs :

- 17 % estiment que le public accueilli est homogène, plus fréquemment parmi les habitants des communes rurales (pour 20 % d'entre eux) ou les cadres et membres des professions indépendantes (25 %). Les travaux sur les stratégies résidentielles montrent en effet que ces catégories sociales sont les plus ségréguées, et résident plus souvent que les autres dans des quartiers socialement homogènes (Maurin 2004, Paugam 2014, Pretceille 2002).
- 67 % caractérisent la population accueillie au centre de loisirs par sa diversité, celle-ci étant à la fois sociale et culturelle pour la majorité d'entre eux (50 % de l'ensemble des usagers). Seule une minorité de familles distinguent le milieu social et l'origine culturelle².
- 16 % n'expriment pas d'avis.

² 6% considèrent que les milieux sociaux sont identiques mais les origines culturelles différentes, 6 % également distinguent une diversité de milieux sociaux pour des origines culturelles identiques, 2 % estiment que les milieux sociaux diffèrent et 2 % également que ce sont

les origines culturelles qui varient également mais ces deux groupes ne se prononcent pas soit sur la dimension sociale soit sur la culture.

Parmi les parents caractérisant le public du centre de loisirs par son homogénéité, deux tiers d'entre eux répondent que cette question n'a pas d'importance pour eux. Pour près d'un quart, elle s'avère rassurante. Un parent sur dix considère que « *c'est dommage, la diversité peut être une richesse pour leur enfant* ».

Parmi les parents interrogés sur les effets de la diversité pour leur enfant quand ils ont constaté celle-ci, quatre groupes se distinguent³ :

1. 15 % ne se prononcent pas. Ils sont nombreux (70 %) à ne pas avoir non qualifié la composition du public accueilli au centre de loisirs fréquenté par leur enfant. Cette attitude s'avère plus fréquente chez les habitants des communes rurales (pour 21 % d'entre eux).

2. 28 % soulignent les bénéfices de la mixité. Pour 90 % des parents de ce groupe et pour près de la moitié « *sans aucun doute* »⁴, la mixité des publics permis à leur enfant de découvrir d'autres modes de vie et de se faire des amis de différentes origines sociales et culturelles. Aucun d'entre eux ne relève les difficultés ou les conséquences négatives de cette diversité pour leur enfant. Ces parents sont plutôt faiblement diplômés⁵ et vivent souvent dans de petites communes⁶.

Près de la moitié des parents constatant la mixité sociale et culturelle des publics au centre de loisirs, relève les apports de cette diversité pour leur enfant. Un tiers sont plus nuancés.

3. 27 % reconnaissent à la fois les apports et les difficultés de cette diversité. Celle-ci a « *sans aucun doute* » permis à leur enfant de découvrir d'autres modes de vie (pour 81 % des parents de ce groupe) et de manière tout aussi affirmée de se faire des amis (pour 76 % d'entre eux).

Mais, la quasi-totalité des parents de ce groupe (90 %) déclarent également que leur enfant a été confronté à des comportements difficiles, la moitié d'entre eux le souligne fortement⁷. De plus, 27 % d'entre eux estiment que la diversité a peut-être eu une mauvaise influence sur lui, 2 % en sont certains. Néanmoins, leurs enfants sont souvent des habitués du collectif, la fréquentation du centre de loisirs ayant été précédée par celle de la crèche⁸ et suivie par le départ en colonie⁹.

4. 30 % se montrent plus dubitatifs, à la fois sur les apports de la diversité comme sur ses aspects négatifs. A la différence du groupe précédent, ils mettent davantage en avant les relations interpersonnelles que la découverte d'autres modes de vie¹⁰. Leur attitude est également moins marquée concernant la confrontation aux comportements difficiles¹¹. Seuls 3 % répondent que cette diversité a peut-être eu une mauvaise influence sur leur enfant.

Ces parents sont plus diplômés que ceux du groupe précédent¹². Probablement en raison notamment de leur attitude à l'égard de la diversité, leurs enfants sont moins fréquemment partis en colonie que ceux des autres groupes¹³.

³ Nous avons réalisé une typologie (analyse en cluster) sur les réponses des parents aux quatre items proposés aux parents pour caractériser les effets de la diversité : « *a permis à votre enfant de découvrir d'autres habitudes et d'autres modes de vie* », « *a permis à votre enfant de se faire des amis dans tous les milieux sociaux et culturels* », « *a confronté votre enfant aux comportements difficiles de certains enfants* », « *a donné à votre enfant de mauvaises habitudes, a eu une mauvaise influence sur lui* ». Il leur était proposé de répondre : « *oui sans aucun doute* », « *oui peut être* », « *non pas vraiment* », « *non pas du tout* ».

⁴ La proportion de 90 % agrège les parents ayant répondu « *oui sans aucun doute* » et « *oui peut-être* ».

⁵ Cette attitude concerne 40 % des parents dont la scolarité s'est arrêtée au BEPC. Les résultats de la régression logistique, permettant d'isoler l'effet spécifique de chaque variable, le confirment (+14 points par rapport à la situation de référence, niveau baccalauréat).

⁶ 33 % d'entre eux résident dans des agglomérations de 2 500 à 10 000 habitants (24 % en moyenne). A situation comparable, les résultats de la régression logistique montrent une probabilité plus forte

pour ces habitants de se situer dans ce groupe (+12 points par rapport à la situation de référence, une commune de 10 000 à 99 999 habitants).

⁷ Pour 49 % « *sans aucun doute* ».

⁸ Pour 31 % des familles de ce groupe, 24 % en moyenne. A situation comparable, la régression logistique montre une probabilité plus forte pour les anciens usagers des crèches de se situer dans ce groupe.

⁹ Pour 44 % des familles de ce groupe, 37 % en moyenne, ce résultat est confirmé par ceux de la régression logistique.

¹⁰ 16 % ont répondu « *sans aucun doute* » à la proposition concernant les relations amicales, et 52 % « *peut-être* ». Concernant la découverte d'autres modes de vie, ces proportions se réduisent à 2 % pour « *sans aucun doute* » et 45 % pour « *peut-être* ».

¹¹ 31 % ont répondu « *sans aucun doute* » à cette proposition, 39 % « *peut-être* ».

¹² Cette attitude concerne un tiers des titulaires du baccalauréat et de diplômés du supérieur.

¹³ Pour 32 % d'entre eux contre 37 % en moyenne, résultat confirmé par ceux de la régression logistique.

De manière générale, ces attitudes varient avec l'expérience du collectif pendant la petite enfance.

Pour l'ensemble des parents, la pratique des modes collectifs de garde, crèche ou halte-garderie, favorise une perception plus positive des effets de la diversité du public, quant à la connaissance d'autres modes de vie ou aux relations avec des enfants issus d'autres milieux¹⁴.

L'expérience des modes collectifs de garde, crèche ou halte-garderie, favorise une perception plus positive des effets de la diversité du public.

Ces amitiés sont d'autant plus valorisées que l'enfant a fréquenté la crèche, et déjà vécu ces expériences, plutôt que la halte-garderie, dont la pratique est plus ponctuelle.

L'attitude à l'égard de la mixité varie également en fonction des milieux sociaux. Les professions indépendantes et les ouvriers, les parents faiblement à moyennement diplômés¹⁵ avec des revenus faibles à moyens supérieurs (de moins de 1 000 € mensuels par ménage à 3 500 € mensuels) valorisent plus fortement les effets bénéfiques de la diversité pour leurs enfants¹⁶.

Les familles les plus fortement diplômées et bénéficiant des revenus les plus élevés se montrent les plus sensibles aux difficultés liées à la diversité et à ses éventuels effets néfastes pour leur enfant.

En revanche, les familles à revenus plus élevés (supérieur à 3 500 € mensuels) et/ou plus fortement diplômées que les précédentes¹⁷, cadres ou professions indépendantes, se montrent les plus sensibles aux situations ou comportements difficiles vécus par leur enfant, voire aux influences négatives qu'il peut subir.

Les cadres sont ainsi deux fois plus nombreux qu'en moyenne (17 % contre 8 %) à répondre que leur enfant a peut-être acquis de « mauvaises habitudes » en raison de la diversité du public accueilli au centre de loisirs.

Au total quelle que soit leur perception de la composition du public accueilli au centre de loisirs fréquenté par leur enfant, près de la moitié des parents (47 %), relèvent les effets bénéfiques de la mixité pour leur enfant. Cette proportion est comparable à celle des parents exprimant des attentes sur cette question à l'égard des accueils collectifs. A ces convaincus, s'ajoutent un quart de parents qui apparaissent plus perplexes que réticents.

Près de la moitié des parents usagers d'un centre de loisirs relèvent les effets bénéfiques de la mixité des publics pour leur enfant.

Inégalement présent ou prioritaire chez les parents, l'enjeu éducatif que représente la mixité des publics peut également prendre des significations diverses. En effet, le rôle attribué à la diversité ou aux relations amicales dans la socialisation de leur enfant varie selon les familles, donnant ainsi à cette notion des contenus différents.

Quelles formes de socialisation ?

L'analyse statistique permet ainsi de distinguer des groupes de parents selon leurs réponses aux propositions du questionnaire concernant leurs attentes en termes d'apprentissage de la relation aux autres¹⁸.

Chacun de ces groupes incarne une conception spécifique du mode de socialisation attendu au centre de loisirs ou en colonie de vacances (schéma 1).

¹⁴ Si l'on code les réponses de 1 (pour sans aucun doute) à 4 (pour pas du tout), les notes moyennes sont statistiquement plus proches de 1 (selon l'analyse de variance réalisée) que celles attribuées par l'ensemble des parents interrogés sur ces questions.

¹⁵ Du CEP jusque Bac + 1 à 2.

¹⁶ Les notes moyennes attribuées par ces catégories sont statistiquement plus proches de 1 que la moyenne selon l'analyse de variance réalisée.

¹⁷ Titulaires du baccalauréat ou ayant suivi des études trois ou quatre années après le lycée.

¹⁸ Nous avons effectué une analyse typologique à partir des réponses des parents aux propositions du questionnaire portant sur leurs attentes en termes de socialisation : « pour qu'il/elle apprenne à vivre avec d'autres », « pour qu'il/elle se fasse de nouveaux amis », « pour qu'il/elle côtoie des enfants de milieux sociaux et culturels différents ». Les propositions évoquant les relations amicales existantes « pour qu'il vive des vacances avec ses amis » ou « pour qu'il retrouve ses amis en dehors de l'école » ne distinguent pas des groupes de parents.

- Pour le groupe le plus nombreux (schéma 1, profil type 1, « **Socialisation ouverte et incarnée dans des relations amicales** »), le centre de loisirs ou la colonie offrent à leur enfant une expérience d'apprentissage à la vie en société, ouverte aux différences, qui se concrétise par de nouvelles relations amicales. Ces expériences lui permettent en effet d'interagir avec d'autres, issus de tous horizons.

Le père de Marielle¹⁹ illustre cette attitude.

« Vous pensez que ça lui apportait quelque chose de spécifique (de fréquenter le centre de loisirs, de partir en colonie ? « Oui. Déjà, elle voyait d'autres enfants que ceux de l'école. C'est bien. C'était des enfants certainement plus... C'est pareil pour les colonies de vacances, de milieux socialement plus défavorisés. On trouvait ça bien qu'elle voie d'autres enfants, qu'elle fasse avec, qu'elle arrive à jouer avec eux, à avoir des relations avec eux »

Famille D., au foyer et dessinateur, milieu urbain, un enfant, Marielle 13 ans.

Schéma 1 : Modes de socialisation attendus par les parents en centre de loisirs ou colonie de vacances



¹⁹ Les prénoms ont été modifiés pour des raisons de confidentialité.

Cette posture est plus fréquente parmi les usagers des colonies (42 % d'entre eux) que parmi ceux des centres de loisirs (35 %). Elle s'appuie souvent sur l'expérience des parents.

Nombre d'entre eux sont en effet partis eux-mêmes en séjour collectif ou ont fréquenté un centre de loisirs²⁰ et ils en gardent souvent un souvenir positif²¹.

Ils ont également souhaité que leur enfant bénéficie d'une expérience en accueil collectif dès son plus jeune âge : pour près d'un quart d'entre eux, leur enfant a fréquenté une halte-garderie (12 % en moyenne).

Leur intérêt pour les accueils collectifs s'est poursuivi avec son inscription au centre de loisirs et se traduit par l'attention qu'ils portent à l'ensemble des caractéristiques de la structure²².

Parmi les usagers des centres de loisirs, cette attitude, ouverte à la diversité, est plus présente parmi les membres professions indépendantes, plus fortement encore chez les ouvriers, ou les familles résidant dans des agglomérations de taille moyenne²³. A l'inverse, les cadres y adhèrent moins souvent que les autres²⁴.

Le centre de loisirs, pour un tiers des parents usagers et la colonie pour 40 % de ses usagers permettent à leurs enfants de se faire des amis issus d'une diversité de milieux sociaux et culturels.

• Deux autres groupes de parents (schéma 1, **profils types 1 bis « confrontation »** et **1 ter « observation »**) expriment également un intérêt pour la mixité sociale.

Mais celui-ci reste « théorique », et s'exprime sur le mode de l'observation ou de la confrontation. Ces parents se montrent en effet assez ambivalents à l'égard des relations amicales nouées par leur enfant au centre de loisirs ou en en colo.

Apprendre à vivre avec les autres, différents de soi, c'est pour certains parents, souvent des cadres, apprendre à se confronter à la diversité.

Si les parents du premier groupe n'expriment pas d'attentes à l'égard de ces relations (profil type 1 bis), ils sont nombreux à les constater : pour 79 % d'entre eux, leur enfant s'est fait des amis de milieux différents au centre de loisirs²⁵. Mais plus des trois quarts soulignent également qu'il a été confronté à des comportements difficiles (contre 50 % pour les autres groupes).

Les parents du second groupe (profil 1 ter) n'expriment pas d'attentes en termes

Pour d'autres parents, plutôt issus des classes moyennes, il s'agit d'observer pour mieux comprendre la société et sa place au sein de celle-ci.

d'apprentissage de la vie collective mais mettent en avant d'une part les relations inter individuelles, amicales et d'autre part la diversité des publics. Pour autant, ce sont les plus critiques vis-à-vis de cette diversité : 19 % répondent qu'elle a contribué à « *donner à leur enfant de mauvaises habitudes, eu une mauvaise influence* » (1 % en moyenne).

²⁰ Pour 57 % des enfants de notre échantillon et pour près de 70 % de ce groupe, au moins des deux parents est parti en colonie, pour 42 % des enfants de l'échantillon et plus de la moitié de ce groupe, au moins un des deux parents avaient fréquenté un centre de loisirs.

²¹ Parmi les parents de ce profil qui ont fréquenté un centre de loisirs, 52 % des pères de ce groupe en gardent un souvenir positif contre 47 % en moyenne, 71 % des mères contre 75 % en moyenne. Parmi ceux qui sont partis en colonie, 55 % des pères de ce groupe en gardent un très bon ou bon souvenir contre 56 % en moyenne, 77 % des mères contre 71 % en moyenne.

²² 59 % se sont informés sur les activités proposés, 46 % sur le projet éducatif, 31 % sur le nombre d'animateurs par enfant et 27 % sur les publics accueillis, contre 51 %, 33 %, 21 % et 15 % en moyenne.

²³ de 10 000 à moins de 100 000 habitants pour 31 % des parents de ce groupe ;

²⁴ A situation comparable (revenu, type d'agglomération...), les membres des professions indépendantes et les ouvriers ont une probabilité supérieure de se situer dans ce groupe (+ 24 points pour premiers et +54 points pour seconds par rapport aux membres des professions intermédiaires, situation de référence) et les cadres une probabilité inférieure (- 20 points).

²⁵ 73 % pour les autres groupes.

Si la mixité des publics représente pour eux un intérêt éducatif de publics, ils souhaitent que leur enfant se tienne à distance des enfants d'autres milieux et origines, dans une posture d'observation.

Pour ces deux groupes minoritaires (profils type 1 bis et 1 ter), l'intérêt exprimé par les parents pour la mixité sociale au sein du centre de loisirs ou du séjour fréquenté par leur enfant s'apparente ainsi à une affirmation de principe ou traduit la fonction spécifique qu'ils attribuent à la diversité. Il ne s'agit pas pour ces parents que leur enfant noue des relations avec des enfants issus d'autres milieux sociaux et cultures, comme le souhaitait le père de Marielle cité ci-dessus. Il s'agit plutôt qu'il se confronte à la diversité ou observe celle-ci dans un objectif de connaissance de la société et de sa place au sein de celle-ci.

Cette orientation éducative observée par Jean-Yves Authier et Sonia Lehmann-Frisch au cours de leur enquête dans des quartiers gentrifiés de Paris et San Francisco est exprimée par le père de Gaspard que nous avons interviewé.

Les parents qui envisagent l'intérêt éducatif de la mixité sociale et culturelle sur le mode de la confrontation (profil type 1 bis), parmi les usagers des centres de loisirs, exercent fréquemment une fonction de cadre ou une profession intellectuelle supérieure²⁶. Un pourcentage important d'entre eux a fait l'expérience des colonies²⁷ et ils sont très attentifs au projet éducatif dans leur choix d'organisateur ou de séjour (pour 100 % d'entre eux).

Cette attention portée au projet éducatif est également très présente chez les parents qui valorisent plutôt l'observation de la mixité (profil type 1 ter). C'est un critère de choix du séjour ou de l'organisateur pour 80 % d'entre eux. Ils sont également deux fois plus nombreux que l'ensemble des usagers à s'être informés sur le projet éducatif du centre de loisirs²⁸, son taux d'encadrement²⁹, la qualification des animateurs³⁰ ou sur le public accueilli³¹.

Je tiens à ce que mes enfants partagent la même chose avec tous les autres enfants que ce qu'ils peuvent partager avec un petit voisin (...). C'est plutôt une richesse parce que il y a un échange de culture, de comprendre ce que certains ont, ce que d'autres n'ont pas. La vie en général, c'est bien d'être confronté à des choses un peu différentes. Qu'est-ce que ça apporte ? Ça apporte de relativiser par exemple, de se dire qu'on n'est pas si malheureux que ça, de se rendre compte qu'on est gâté de temps en temps, qu'on a de la chance, qu'on habite un grand appartement que ce n'est pas le cas de tout le monde, plein de choses comme ça qui font que la confrontation avec d'autres enfants peut aider à relativiser (...) Certains parents pensent que ça peut être compliqué, parce qu'il y a des enfants qui ont des problèmes de comportement, que ça peut être difficile pour leur enfant, qu'en pensez-vous ? Si on n'apprend pas à gérer les comportements des autres, d'autres que les siens dans son enfance, après on est confronté à quoi ?

Famille C., juriste et graphiste, milieu urbain, trois enfants, Gaspard 12 ans.

Ces parents sont issus d'une diversité de milieux sociaux, avec toutefois une plus forte représentation des professions indépendantes³², des ouvriers³³ mais surtout des professions intermédiaires. Celles-ci regroupent 40 % des parents de ce groupe contre 25 % en moyenne.

- Près d'un quart des parents, qu'ils soient usagers des centres de loisirs ou des colonies (schéma 1, profil type 2, « **socialisation et relations amicales entre soi** »), considèrent que ces accueils permettent à leur enfant d'apprendre à vivre avec les autres et contribuent à élargir leurs relations amicales. Mais ils n'adhèrent pas à l'intérêt pour celui-ci de côtoyer des enfants d'origines sociales et culturelles diversifiées.

²⁶ Pour un tiers d'entre eux, la même catégorie représente 17 % de notre population.

²⁷ 49 % contre 41 % en moyenne.

²⁸ Pour 60 % contre 33 % en moyenne.

²⁹ Pour 60 % contre 25 % en moyenne.

³⁰ Pour 52 % contre 21 % en moyenne.

³¹ Pour 37 % contre 17 % en moyenne.

³² Pour 15 % d'entre eux contre 8 % en moyenne.

³³ 25 % contre 19 % en moyenne.

Ils attendent du centre de loisirs ou de la colo qu'ils contribuent à la socialisation de leur enfant, mais ils souhaitent que cette socialisation s'effectue dans un entre soi.

Ces parents se caractérisent pourtant par un intérêt marqué pour le collectif, les usagers des colonies sont nombreux à avoir également fréquenté le centre de loisirs³⁴. Celui-ci ne s'accompagne pas pour autant d'un attrait pour la diversité mais au contraire, d'une attitude de défiance. Celle-ci peut conduire à des stratégies d'évitement, c'est-à-dire à choisir l'organisme de séjour en fonction du public accueilli. C'est ce qu'explique la mère de Louis.

Je suis une partisane du collectif, c'est une manière de se frotter à la vie en collectivité. On est pas tout seul, on doit vivre avec les autres. (...) Le collectif c'est d'abord quoi ? Rencontrer des gens différents ? Des gens différents non, mais faire des choses en commun » (...) Je trouve qu'on se débrouille mieux quand on est dans le collectif, ça dessale. (...) il y en a qui sont pris en charge intégralement par les services sociaux, par les bons vacances. Ce qui fait qu'on arrive à avoir des participants un peu... Je ne vais pas dire qu'ils sont tous borderline, mais qui arrivent de services sociaux, et qui sont parfois un peu déjantés. Ça fait une espèce de mix qui pourrait gêner certains parents. Moi, ça m'a gêné après (le téléphone sonne, interruption de l'entretien). Moi ça ne me dérange pas, mais après, si vous voulez, on n'a peut-être pas envie de ce problème-là pour ses enfants l'été. (...) Moi je n'ai jamais rien signalé mais j'ai constaté, et j'ai changé d'organisme. (...) On payait selon son coefficient, donc les gens avaient des bons vacances et d'autres pas, c'était le jour et la nuit avec ces gens-là. Donc là vous avez la mixité. Mais quand vous allez genre X, des choses comme ça, un peu plus sportives (...) je pense qu'ils n'acceptent pas les bons vacances. Donc là c'est très clair qu'il n'y a pas de mixité sociale, c'est cher. Plus vous avez des activités intéressantes, plus vous avez besoin d'expertise autour d'une activité, plus c'était cher.

Famille L., chef d'entreprise et chef de chantier, milieu urbain. trois enfants. Louis 17 ans.

³⁴ Pour 65 % des enfants de ces familles contre 57 % en moyenne.

³⁵ Les résultats de la régression logistique montrent que les habitants des zones rurales et ceux des grands agglomérations ont une probabilité supérieure à adhérer à cette attitude (+16 points et + 15 points) par rapport à la situation de référence (unité urbaine de 10 000 à 99 999 habitants).

Parmi les usagers des centres de loisirs, cette attitude est partagée par l'ensemble des milieux sociaux. Toutefois les parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure sont plus nombreux qu'en moyenne (24 % contre 17 % en moyenne). Mais c'est le type de territoire qui apparaît en fait le plus déterminant.

A situation socioéconomique comparable, cette attitude valorisant le collectif, mais entre soi, apparaît plus fréquente en milieu rural ou à l'opposé, parmi les habitants des grandes agglomérations de plus de 100 000 habitants³⁵.

Un quart des parents sont partisans du collectif mais pour une socialisation et des relations amicales « entre soi ».

Cette attitude est plus fréquente parmi les habitants des communes rurales ou à l'opposé parmi ceux des grandes agglomérations.

- Les deux groupes suivants valorisent l'entre soi comme le précédent, avec un intérêt plus marqué pour le collectif pour le premier (schéma 1, profil type 2 bis, « **socialisation entre soi** »,) alors que pour le second, seule la sociabilité amicale présente un intérêt éducatif (profil type 2 ter, « **relations amicales entre soi** »).

A situation comparable, la première attitude est plus souvent présente parmi les employés ou les habitants de petites agglomérations³⁶.

La seconde, centrée sur les relations interindividuelles, s'avère plus répandue pour les usagers des centres de loisirs parmi les ouvriers (pour 40 % de ce groupe contre 19 % en moyenne), et pour les usagers des colos, parmi les professions intermédiaires (pour plus de 40 % d'entre eux contre 20 % en moyenne).

³⁶ Selon les résultats de la régression logistique, la probabilité des employés d'appartenir à ce groupe est supérieure (+ 8 points) à celle de la situation de référence (professions intermédiaires). Il en est de même pour les habitants des agglomérations de 2 500 à 9 999 habitants (+ 8 points) par rapport à ceux des unités urbaines de 10 000 à 99 999 habitants.

• Un dernier groupe se caractérise par le désintérêt des parents pour le rôle des accueils collectifs dans la socialisation de leur enfant, sa sociabilité amicale et pour la mixité des publics (schéma 1, **profil type 3, « pas d'attentes de socialisation ou de sociabilité »**). Cette attitude est davantage représentée parmi les usagers des centres de loisirs (21 % d'entre eux) que parmi ceux des colonies (9 %). Elle est plus fréquente parmi les catégories sociales supérieures à moyennes : cadres ou exerçant des professions intermédiaires pour les usagers des centres de loisirs³⁷ ou membres des professions indépendantes parmi les usagers des colonies de vacances³⁸.

Un désintérêt pour le rôle des accueils collectifs dans la socialisation de leur enfant : pour 20 % des usagers des centres de loisirs, centrés sur la fonction de garde de ces accueils, et 9 % des usagers des colos, parmi ceux qui ont répondu au souhait de leur enfant.

Le centre de loisirs remplit essentiellement pour ces parents une fonction de garde³⁹. Quand ils ont inscrit leur enfant en colonie, c'est pour la moitié d'entre eux à la demande de celui-ci (contre 30 % en moyenne).

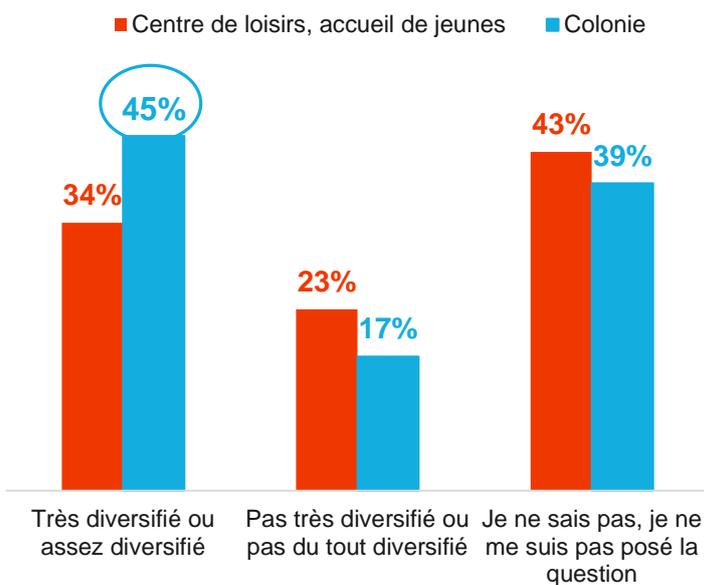
Le désintérêt de ces parents à l'égard des apports des accueils collectifs pour la socialisation de leur enfant reflète ainsi un désintérêt général pour le rôle éducatif de ces accueils.

L'attitude des adolescents

La mixité sociale et culturelle des publics semble beaucoup moins problématique aux yeux des adolescents qu'elle ne l'est pour leurs parents.

Quand on interroge les adolescents sur leur perception de la composition du public accueilli au centre de loisirs ou dans le cadre du premier séjour qu'ils ont fréquenté⁴⁰, plus de 40 % en moyenne répondent qu'ils l'ignorent ou qu'ils ne se sont pas posé la question (graphique 4), soit une proportion beaucoup plus forte que celle observée au centre de loisirs par les parents (16 %).

Graphique 4 : **Dans le centre de loisirs, accueil de jeunes, club ado que tu fréquentais ou que tu fréquentes, est ce que tu as/avais l'impression qu'il y avait des jeunes de milieux sociaux et culturels... ? Cette colo (la première) était à ton avis fréquentée par des jeunes de milieux sociaux et culturels... ?**



Lecture : La différence centres de loisirs/colo est statistiquement significative pour « très ou assez diversifié ». Elle ne l'est pas pour « pas très diversifié ou pas du tout diversifié » ou « je ne sais pas, je ne me suis pas posé la question ».

³⁷ Pour 23 % et 35 % de ce groupe contre 17 % et 25 % en moyenne.

³⁸ Pour 30 % de ce groupe contre 12 % en moyenne.

³⁹ Pour 66 % d'entre eux, c'est le besoin de garde qui a suscité l'inscription de leur enfant au centre de loisirs (contre 47 % en

moyenne). Selon les résultats de l'analyse typologique réalisée sur les motivations, 80 % d'entre eux se situent dans le groupe centré sur cette fonction.

⁴⁰ Portant sur les décisions familiales au premier départ en colo, l'enquête s'est plus particulièrement centrée sur le premier séjour.

Quand ils caractérisent ce public, les adolescents le qualifie d'homogène tout autant que leurs parents. En revanche, ils sont deux fois moins nombreux que ces derniers à mettre en avant sa diversité sociale et culturelle.

Selon les adolescents, la diversité sociale et culturelle est plus présente en colo qu'au centre de loisirs mais moins problématique.

Par ailleurs, la diversité semble plus présente pour les adolescents en colo qu'au centre de loisirs.

Ce dernier accueillant le plus souvent la population du quartier, son public est probablement effectivement plus homogène que celui des séjours.

Quand on les interroge sur leur attitude à l'égard de cette diversité, quand ils la constatent, ils se montrent moins positifs à l'égard de celle-ci au centre de loisirs qu'en colo :

- 7 % répondent qu'ils n'apprécient pas ces différences concernant l'accueil de loisirs, 2 % à propos de leur séjour ;
- 15 % déclarent que ces différences n'ont pas d'importance pour eux pour le centre de loisirs et 27 % pour la colo.

On peut penser que le cadre des séjours, se déroulant sur un temps court, à distance de leur cadre de vie quotidien, favorise une plus grande tolérance à la diversité.

Mais plus de 70 % des adolescents⁴¹ répondent qu'ils apprécient la diversité sociale et culturelle des publics accueillis avec eux en centre de loisirs ou en colonie.

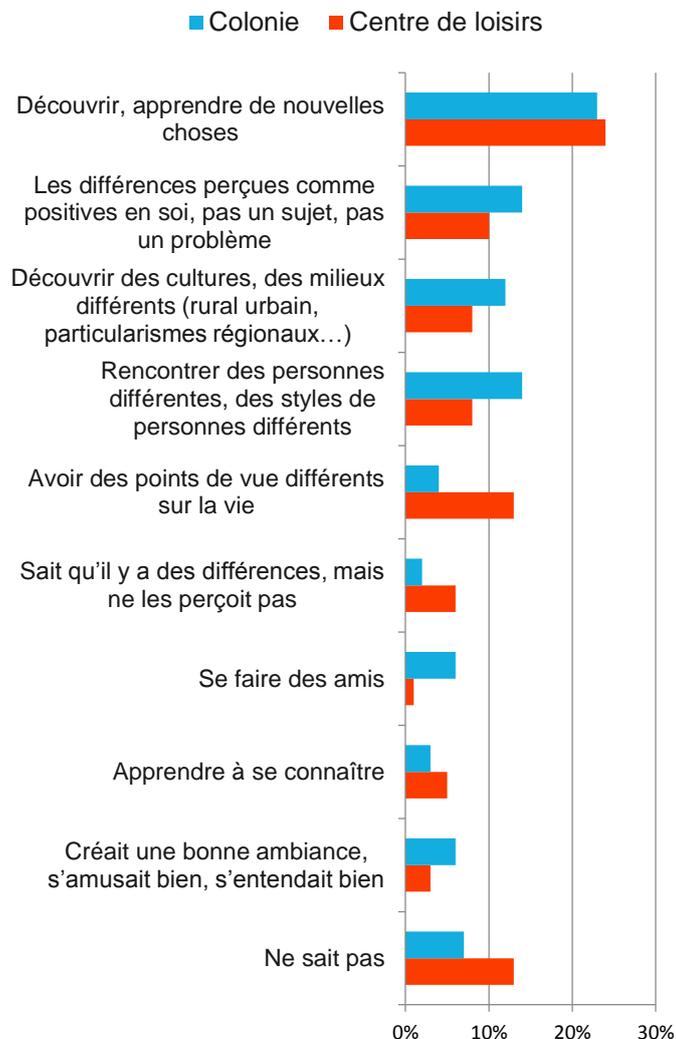
Les adolescents se montrent plus positifs que leurs parents.

Les adolescents se montrent donc plus positifs que leurs parents. Seule la moitié de ces derniers, nous l'avons relevé ci-dessus, manifestent un intérêt ou une attitude positive à l'égard de la mixité sociale et culturelle dans le cadre des accueils collectifs.

Les raisons pour lesquelles les adolescents apprécient cette mixité des publics varient selon le type d'accueil.

Graphique 5 : **Pourquoi ces différences de milieux sociaux et culturels te plaisent ?**

Réponses spontanées à une question ouverte.



L'enrichissement personnel prédomine de manière générale. Mais c'est plutôt sur le mode de la découverte, en colonie, et de l'échange de points de vue, au centre de loisirs. Les différences tendent d'ailleurs à s'estomper au fur et à mesure de la fréquentation du centre de loisirs, sur le moyen ou long terme.

⁴¹ 71 % pour la colonie et 77 % pour le centre de loisirs, la différence n'est pas statistiquement significative.

De manière générale, les différences sont davantage perçues par les adolescents interrogés comme relevant d'un large éventail de caractéristiques (rural/urbain, régions etc...) ou de « styles » de personnalités plutôt que comme étant liées à des milieux sociaux spécifiques ou encore moins à des origines culturelles. La référence à celles-ci, soit à travers l'utilisation du mot culture ou par la référence à des pays d'origine, est citée par seulement 5 % des jeunes interrogés.

Quand les adolescents rencontrés dans le cadre des entretiens abordent la thématique de la diversité, des différences, ils l'associent plutôt aux situations de handicap ou de souffrance liées à des enfances difficiles en raison d'une précarité économique ou de maltraitances. Louis nous fait ainsi part de son expérience.

Tu entrais en contact avec les autres jeunes rencontrés là-bas ? Ah oui, je garde contact, avec certaines personnes. C'est toujours des super souvenirs. On voit vraiment tous types de personnes. Ceux qui ont été aidés pour venir en colonie, ils découvrent tout, c'est sympa, on découvre tous types de personnes qui habitent en France, il y a différents accents français... C'était cool super. (...) Il y a toujours des gens qu'on découvre totalement, des façons de penser, c'est toujours intéressant de découvrir d'autres façons de penser. Il y a même des cas spéciaux des fois, il y avait des handicapés à un moment, des personnes qui ont eu des soucis pendant leur enfance, des cas très spéciaux. (...) des enfants qui n'ont pas eu une enfance heureuse, d'autres qui ont été un peu maltraités, et ça se voit pas, mais après ça se ressent un peu qu'ils ont souffert (...) Mais ça s'est toujours très bien passé. (...) Après, les moniteurs sont là pour aider, que tout se passe bien. Il y a toujours un peu des rixes, surtout entre les garçons, mais les colonies c'est toujours cool. Elles sont cool les rixes ? Oui, c'est sympa, on voit un peu ce qu'il y a autour de nous.

Famille L., chef d'entreprise et chef de chantier, milieu urbain, trois enfants, Louis 17 ans.

La diversité, perçue par certains parents comme potentiellement néfaste, voire dangereuse pour leur enfant, représenterait plutôt une ouverture sur l'extérieur aux yeux des adolescents. A cet égard, il est intéressant de croiser le témoignage de Louis, pour qui « les rixes, c'est cool, on voit un peu ce qu'il y a autour de nous », avec celui de sa mère (p. 11) qui prône le collectif, mais dans l'entre soi. Seuls 12 % des adolescents interrogés répondent avoir eu des conflits avec d'autres enfants ou jeunes dans le cadre du centre de loisirs. Les limites de l'enquête n'ont pas permis de poser également la question pour les séjours. Mais soulignons que ces adolescents n'expriment pas pour autant une perception ou une attitude différente de celle des autres à l'égard de la diversité sociale ou culturelle que ce soit en colo ou au centre de loisirs.

La problématique centrale pour les adolescents semble davantage être celle de la rencontre, d'entrer en relation avec d'autres enfants et adolescents, plutôt que celle de savoir de quels autres il s'agit. C'est ce qu'expriment Clémence et Flore.

C'était bien de rencontrer d'autres gens (au centre de loisirs), tu restes pas à rencontrer que les gens de ton école. C'est bien de se faire d'autres amis. Surtout si tu déménages jamais, après c'est plus dur par exemple quand tu rentres au collège. T'as moins l'habitude. C'est plus dur de se faire des amis. Alors que là, t'es moins timide.

Famille P., employée de mairie et professeur en lycée technique, milieu rural, famille recomposée, trois enfants, Clémence 12 ans.

Aller en colo, ça permet de connaître du monde, d'apprendre de nouvelles choses... Apprendre à connaître des gens même si je les aimais pas forcément. Il y a toujours des gens qu'on n'aime pas trop quand on est en collaboration, mais c'est bien d'être avec des gens qu'on voit pas en général.

Famille B., assistante maternelle et ouvrier, milieu rural, deux enfants, Flore 13 ans.

De la mixité des publics à la diversité des enfants et des adolescents

Les accueils collectifs, centres de loisirs, mini-camps, colonies de vacances, constituent pour les parents des espaces d'apprentissage de la vie en société avant d'être des lieux de sociabilité amicale.

Il s'agit pour la majorité des familles d'un apprentissage de la diversité, la mixité sociale et culturelle des publics accueillis constituant pour eux un enjeu éducatif. Cette dimension éducative apparaît bien identifiée par les parents comme étant caractéristique des accueils collectifs.

caractéristique des accueils collectifs. Interrogés dans le cadre du Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires mis en place en 2014 par la CNAF (Crépin 2014), 65 % des parents répondent avoir inscrit leur enfant au centre de loisirs « pour qu'il côtoie des enfants de milieux sociaux et culturels différents » et seulement 54 % l'ont inscrit à une activité encadrée pour cette même raison.

Cette attente éducative à l'égard de la mixité sociale et culturelle est d'autant plus présente que l'enfant, et donc les parents, ont déjà fait l'expérience des accueils collectifs et de leurs apports, confirmant l'intérêt des parcours d'un type d'accueil à l'autre (cf. bulletin n°44). Cette attitude ouverte à la diversité prend des formes diverses selon les conceptions éducatives des parents.

Apprendre à vivre avec d'autres différents de soi, c'est pour le plus grand nombre de ces parents apprendre à nouer des relations avec eux. Pour d'autres, il s'agit plutôt d'apprendre à se confronter à la diversité, voire d'observer celle-ci pour apprendre à se situer au sein de la société.

apprendre à nouer des relations avec eux.

Pour d'autres, il s'agit plutôt d'apprendre à se confronter à la diversité, voire d'observer celle-ci pour apprendre à se situer au sein de la société.

Ces différentes attentes éducatives à l'égard de la mixité sociale et culturelle n'empêchent pas nombre de ces parents de souligner toutes les dimensions, à la fois positives et négatives, de cette expérience pour leur enfant. Les familles les plus aisées et les plus diplômées en relèvent plus souvent les difficultés, et sont plus nombreuses à estimer que la mixité des publics peut être néfaste pour leur enfant.

Cette perception conduit plus d'un quart des parents à souhaiter que leur enfant fasse

Les jeunes interrogés se posent peu la question en référence à des catégories sociales ou culturelles, mais davantage en termes de relations à une diversité d'individus.

l'expérience du collectif mais que celui-ci reste dans l'entre soi. Cette attitude est présente dans tous les milieux sociaux, mais plus marquée parmi les plus aisés, cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure. On retrouve des logiques identiques à l'œuvre dans les stratégies résidentielles des mêmes groupes sociaux, que ces stratégies soient liées ou non au contournement de la carte scolaire.

Pour autant, les jeunes interrogés se montrent plus ouverts et positifs que leurs parents à l'égard de la mixité des publics. Ils se posent d'ailleurs peu la question en référence à des catégories sociales ou culturelles, mais davantage en termes de relations à une diversité d'individus. L'intérêt pour eux de ces expériences en centres de loisirs ou en colos est moins de découvrir d'autres modes de vie que de rencontrer d'autres adolescents, « tous types de personnes » expliquait Louis. Ils se situent dans une relation interindividuelle, intersubjective qui favorise effectivement la rencontre avec l'autre.

La manière dont ils vivent ces rencontres en centre de loisirs ou colo reste à analyser plus précisément, afin de mieux comprendre comment les projets éducatifs de ces accueils et leur mise en œuvre peuvent contribuer à développer des rencontres.

Bibliographie

Authier J.Y., Lehman-Frisch S., 2014, « Confronter ses enfants à la mixité, Discours et pratiques des parents de classes moyennes supérieures dans deux quartiers gentrifiés de Paris et San Francisco », *Politiques sociales et familiales*, n°117, septembre, pp.59-70.

Authier J.Y., Lehman-Frisch S., 2013, « La mixité dans les quartiers gentrifiés : un jeu d'enfants ? », *Métropolitiques*, 2 octobre.

Authier J.Y., Lehman-Frisch S., Dufaux F., 2012, *Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco*, Dossiers d'étude, CNAF, n°153.

Céroux B., Crépin C., *Les relations entre les parents et leurs enfants à l'aune des loisirs des adolescents*, Dossier d'étude n°140, mai 2011.

Crépin A., 2014, « Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires : le point de vue des parents », *L'essentiel*, CNAF, décembre, n°152.

Cousin B., Paugam S., 2014, « Liens locaux et déclinaison de l'entre soi dans les quartiers des classes supérieures », in Paugam S. (dir.), *L'intégration inégale, force, fragilité et rupture des liens sociaux*, PUF, pp. 155-171.

De Singly, 2006, *Les adonaissants*, Armand Colin.

Jaillet MC., 2005, « La mixité sociale, une chimère ? », *Informations sociales*, Logement, habitat, cadre de vie, CNAF, n°123, mai, pp. 98-105.

Lignier W., Pagis J., 2012, « Quand les enfants parlent l'ordre social » Enquête sur les classements et jugements enfantins », *Politix*, 3, n° 99, p. 23-49.

Lignier *et al.*, 2012, « La différenciation sociale des enfants », *Politix*, 3, n° 99, p. 9-21.

Lignier W., Pagis J., 2014, « Inimitiés enfantines, L'expression précoce des distances sociales », *Genèses*, 2014/3 n° 96, p. 35-61.

Louvel D., 2010, « De la représentation des vacances à celle de la colo : Paroles d'adolescents », *Les Conférences de La JPA*, n° 9, Université de Bretagne Occidentale, La JPA.

Maurin E., 2004, *Le ghetto français*, Le Seuil.

Ovlej, 2015, « Centres de loisirs, mini-camps, colonies : choix et expériences du collectif », *Bulletin n°44*, avril.

Ovlej, 2014, « Les centres de loisirs : état des lieux de la fréquentation en 2011 », *Bulletin n°43*, mai.

Ovlej, 2013, « Les colos aujourd'hui : un modèle de vacances socialement partagé qui perdure et se transforme », *Bulletin n°42*, juillet.

Ovlej, 2005, « Centres de vacances, colonies de vacances, perception et attentes des parents », *Bulletin n°10-15*, avril.

Preteille E., 2002, « Comment analyser la ségrégation sociale ? », *Etudes foncières*, dossier mixité, ADEF, n°98, pp.10-11

Van Zanten A., 2003, « Les classes moyennes et la mixité scolaire, collèges et parents dans deux communes des Hauts de Seine », *Annales de la recherche urbaine*, n°93, pp.131-140.

Ovlej

01 44 95 81 27 - ovlej@ovlej.fr
 21 rue d'Artois – 75 008 Paris

www.ovlej.fr

Association constituée de



Contact : Isabelle Monforte